

PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE DU GRAND-CHÊNE
TENUE LE 14 OCTOBRE 2015 À 19H00.

PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION
SCOLAIRE DES PATRIOTES

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Martine Bourbeau, présidente
Mme Geneviève Veerasarn, représentante au Comité de parents
M. Éric Bussière, trésorier
Mme Catherine Moreau, parent
Mme Catherine-Julie Labelle, enseignante
Mme Valérie Auger, enseignante
Mme Nathalie Poirier, technicienne en service de garde
M. Michel April, enseignant
Mme Pascale Larochelle, enseignante

ÉTAIENT ABSENTES :

Mme Nadia Boisvert, représentante de la communauté

PARTICIPAIT ÉGALEMENT :

Mme Joanne Morin, directrice

1. Ouverture de la séance à 19h09

1.1 Accueil des participants

Mme Joanne Morin accueille et fait la présentation des membres, constate le quorum et ouvre la séance.

1.2 Secrétariat

Conformément à l'article 69 LIP, la direction d'établissement désigne la personne suivante pour agir à titre de secrétaire du Conseil d'établissement, soit Geneviève Veerasarn pour le début de la rencontre.

CÉ # 15-16-001 1.3 Révision et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Éric Bussière et secondé par Mme Martine Bourbeau

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé avec les modifications suivantes :

-ajouter le point 3.8 car il avait été omis et décaler les points subséquents

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ # 15-16-002 1.4 Adoption et suivi du procès-verbal du 10 juin 2015.

Pour ce qui est du suivi du procès-verbal, au point 2.2, les professeurs mentionnent que certains parents n'ont pas retourné le document sur la politique alimentaire. Il faudrait revoir le formulaire pour qu'il soit indiqué plus clairement qu'on doit signer la feuille et la retourner à l'école.

Au point 3.1, concernant les allergies au poisson, Mme Morin nous informe que l'infirmière de l'école a effectué plusieurs recherches sur le sujet. Il est démontré que certaines personnes démontrent des symptômes allergiques lorsqu'en contact avec une molécule se retrouvant dans le poisson chauffé. Il apparaît donc

important d'interdire tout poisson chaud dans les lunchs des enfants à l'école puisqu'un membre du personnel y est allergique.

Il est proposé par M. Michel April et secondé par M. Éric Buissière

QUE le procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement du 10 juin 2015 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. Parole au public

Il n'y a pas de public.

3. Affaires nouvelles

3.1 Poste de président ou présidente du Conseil d'établissement

Mme Morin explique la fonction de président du Conseil d'établissement. Mme Martine Bourbeau, candidate désignée par les membres du C.É., est élue par acclamation. Mme Bourbeau accepte la présidence du C.É. pour l'année scolaire 2015-2016.

3.2 Poste de secrétariat

Il est proposé que le poste de secrétariat soit rempli en alternance entre les membres du Conseil d'établissement. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Pour cette rencontre, c'est Geneviève Veerasarn qui agira comme secrétaire.

3.3 Poste de représentant de la communauté

Mme Nadia Boisvert, brigadière, sera la représentante de la communauté.

3.4 Poste de trésorier

M. Éric Bussière se propose au poste de trésorier. Il est élu par acclamation.

CÉ # 15-16-003 3.5 Règles de régie interne

Il est proposé par Mme Valérie Auger et appuyé par M. Éric Bussière

QUE les règles de régie interne soient adoptées telles que proposées

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Mme Morin propose un calendrier des rencontres du Conseil d'établissement. Mme Larochelle propose la modification du 11 novembre au 18 novembre. M. Éric Bussière seconde.

3.6 Déclaration d'intérêt des membres

Tous les membres remplissent et remettent à la secrétaire le document dûment rempli.

CÉ # 15-16-004 3.7 Matériel didactique

Le coût général du matériel didactique a diminué, car il y a eu un changement de photocopieur qui permet une baisse substantielle du prix des fiches reproductibles.

Il est proposé par Mme Catherine Julie Labelle et appuyé par M. Éric Bussière

QUE nous approuvions les modifications au matériel didactique.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ # 15-16-005 3.8 Activités extrascolaires

Il est proposé par Mme Pascale Larochelle et secondé par M. Éric Bussière

QUE nous prenions la compagnie Taka Bouger pour offrir les activités extrascolaires :

maternelle à 2^e année : Cheer-dance

2^e à 4^e année : Zumba

2^e à 6^e année: Gumboots

5^e et 6^e année : Hip hop

(document en annexe)

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ # 15-16-006 Il est proposé par Mme Valérie Auger et appuyé par M. Éric Buissière

QUE l'activité de club de robotique soit offerte de la 1^{ere} à la 6^e année. (document en annexe)

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

M. Éric Buissière mentionne qu'il a un contact chez Brickosmaniacs de St-Basile et qu'il pourrait obtenir jusqu'à 30% de rabais sur l'achat de légos pour le projet de robotique.

Il est mentionné que le fait d'approuver les activités extrascolaires à la fin de l'année serait plus efficace afin d'envoyer plus rapidement la liste aux parents.

CÉ # 15-16-007 3.9 Activités complémentaires

Il est proposé par M. Éric Buissière et secondé par Mme Nathalie Poirier

QUE nous approuvions les activités complémentaires telles que proposées. (document en annexe)

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ # 15-16-008 3.10 Campagne de financement

Il est proposé par Mme Catherine Moreau et secondé par M. Michel April

QUE la Dictée PJJL soit utilisée comme campagne de financement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La présentation du bilan est remis à la prochaine réunion car il y a des documents manquants.

M.Michel April nous présente un projet de levée de fonds. Nous allons y réfléchir et en reparler à la prochaine réunion.

Les autres campagnes de financement seront adoptées lors de la prochaine rencontre car l'OPP n'a pas encore été consultée.

Il est suggéré de rédiger des principes d'encadrement pour les campagnes de financement afin de guider les CÉ futurs.

CÉ # 15-16-009 Il est proposé par Éric Buissière et secondé par Nathalie Poirier

QUE l'on encourage l'organisme LEUCAN en distribuant des tirelires identifiées en leur nom pour l'Halloween.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Informations

4.1 Retour sur l'assemblée générale des parents

L'assemblée s'est bien déroulée. 47 personnes étaient présentes à l'AGA, mais beaucoup se sont ajoutées vers la fin. Le fait de laisser la possibilité aux parents d'assister même s'ils arrivaient plus tard a permis une plus grande participation. La lettre d'invitation aux parents était bien formulée.

4.2 Formation pour les membres du C.É.

Les membres intéressés peuvent s'inscrire en transmettant leur nom à la direction.

4.3 Rapport annuel de l'école

Mme Morin va l'envoyer aux membres sous peu. Les membres qui le désirent pourront apporter leurs commentaires.

5. Parole aux divers représentants

5.1 Comité de parents : La première réunion n'a pas encore eu lieu.

5.2 Personnel enseignant : Rien à mentionner

5.3 Personnel de soutien : Rien à mentionner

5.4 Service de garde : Rien à mentionner

5.5 O.P.P. : La première réunion n'a pas encore eu lieu.

5.6 Carrière Mont St-Bruno

M. Éric Bussière sera le représentant au comité de la carrière.

6. Autres sujets

6.1 Date de la prochaine assemblée : Le 18 novembre 2015

CÉ # 15-16-010 7. Levée de l'assemblée à 21:40

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par M Éric Bussière et secondé par M. Michel April

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Mme Martine Bourbeau
Présidente du Conseil d'établissement

Joanne Morin
directrice